Thuin (1867-2017): les 150 ans du cantique à saint Roch

par Nicolas MAIRY

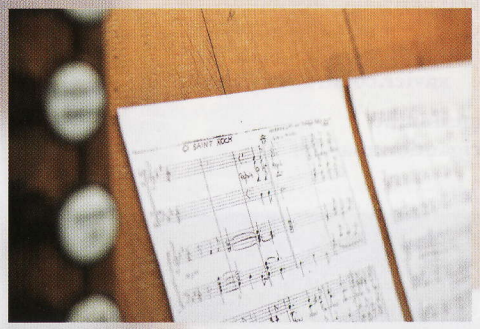

La création du cantique

Un faisceau concordant de preuves attestent de la création du cantique thudinien intitulé *« Ô saint Roch »* en 1867, soit l'année de la renaissance de la procession en l'honneur du saint patron.

En 1866, un livret[1] vendu au profit de la Confrérie Saint-Roch, créé la même année et, probablement, rédigé par ses propres soins, détaille notamment les litanies et prières dédiées au thaumaturge, mais sans la moindre évocation du cantique.

En revanche, un feuillet[2], vraisemblablement publié postérieurement par la Confrérie, reprend in extenso ce chant d'action de grâce et le date de 1867. Tous les autres écrits dépouillés[3] citent cette même année comme étant celle de la création de ce quasi-hymne thudinien.

L'évolution du cantique

Avec le temps et vu sa large diffusion, chacun a commencé à l'interpréter sur des rythmes différents créant une joyeuse cacophonie, particulièrement, durant les moments de recueillement de la Marche Saint-Roch. En 1983, Joseph Régibot, pianiste virtuose, harmonise le chant à quatre voix mixtes en 6/8 mesures.

En 1992, à l'occasion de son 125ème anniversaire, François-Louis Leroy, membre du Comité Saint-Roch (1970-2005) organisant la Marche, actualise le cantique en vue de rendre ses paroles plus contemporaines.

Concrètement, cette mise à jour a consisté en une solide retouche du premier couplet ainsi qu'en l'ajout d'une autre strophe entre le quatrième et le dernier couplets.

Texte du cantique à saint Roch : Ô saint Roch

Refrain

Ô saint Roch ! Ô notre bon père,
De ton bras nous venons implorer ton secours.

Garde-nous de la peste, entends notre prière
Et soutiens tes enfants toujours. (bis)

Couplet I (1867)

Il part et ne prend pour partage
Que le bâton du pèlerin.
Le ciel veille sur son jeune âge.
Les anges gardent son chemin.

Couplet I (1992)

Il part et ne prend pour bagage
Que le bâton du pèlerin.
Sa foi éclaire son visage.
Son espérance rend serein.

Couplet II

Dans les ravages de la peste,
Les peuples invoquent son nom.
Pourquoi craindre un fléau funeste,
Quand Dieu donne un tel patron.

Couplet III

Un choléra plus redoutable,
C'est le vice, c'est le péché.
Saint Roch sauve l'âme coupable
Des peines de l'éternité.

Couplet IV

Tu fus jadis ce que nous sommes
Au mal exposé comme nous.
Demande au doux sauveur des hommes
Qu'il nous rende léger son joug.

Couplet V

Tu nous montras dans la souffrance
L'exemple de la charité.
Eveille en nous la tolérance,
L'esprit de solidarité
(Ajout en 1992)

Couplet VI

Ô grand saint Roch en confiance,
Enfants de Thuin, nous t'invoquons.
Aux jours mauvais sois la défense
De ceux qui réclament ton nom.

Cette même année, dans le cadre du concert donné sur l'ancien orgue de la chapelle Sainte-Elisabeth, dite « *des Sœurs Grises* » (Thuin – Ville-Haute), transféré dans l'église du Christ-Roi de Thuin-Waibes, Zbigniew Kruczek, compositeur renommé, y joue pour la première fois une œuvre originale intitulée « *Suite de Saint Roch* ». Il a imaginé ce morceau pour orgue en créant des variations sur le thème du cantique cher aux Marcheurs locaux.

Des racines diverses

Il y a quelques années, il est apparu que la mélodie du cantique à saint Roch est commune avec le chant « *Ô Marie, Ô Mère chérie* »[4]. Cet hymne patriotique français fort en vogue durant la guerre franco-prussienne de 1870-71 était également chanté, dans les tranchées, par les poilus. La large extension géographique de « *Ô Marie, Ô Mère chérie* » avérée dès 1870 comparée à celle de l'hymne thudinien autorise à émettre l'hypothèse que le chant marial est le plus ancien des deux.

Continuant à explorer cette piste, François Joye a découvert que l'air servait aussi au cantique à saint Vincent[5] dans la commune de Saint-Andelain (France). Patrick Coulbois, musicien de cette localité, a confirmé qu'il s'agit bien d'une adaptation de l'ode mariale.

Ce phénomène de reprise d'une mélodie religieuse n'a rien d'exceptionnel ou de rare. Pour s'en convaincre, il suffit de penser aux multiples chants basés sur l'*Ave Maria*.

Plus interpellantes sont les analogies textuelles mises au jour. Dans la commune d'Inchy-en-Cambrésis (France), il s'avère qu'une autre chanson[6] dédiée à Roch présente plusieurs similitudes avec le cantique thudinien. En effet, le refrain est commun et le dernier couplet de son cousin français est identique à la première strophe de la version de 1867.

A tout le moins, ces paroles ont des racines communes. Un texte a-t-il influencé l'autre ou faut-il y voir une seule et même origine ? La question demeure ouverte.

De plus, il s'avère que le chant d'Inchy a été élaboré à partir de « *Ô Marie, Ô Mère chérie* ». Cette découverte étaye, à nouveau, l'idée que le cantique à saint Roch est postérieur à son pendant marial.

Conclusions

Assurément, il reste peu de doutes sur le fait que la musique du cantique thudinien dédié à saint Roch provienne de l'air consacré à la mère de Jésus.

Quant aux paroles, il est fort probable que seule une partie soit spécifique à la Cité aux remparts : certainement, les premier et cinquième couplets de la mouture de 1992 ainsi que le sixième qui fait explicitement référence aux « *enfants de Thuin* ».

Indéniablement, la revigoration du culte à saint Roch en Thudinie a été le contexte de l'apparition du cantique en 1867. En revanche, si, aujourd'hui, les dernières recherches lèvent partiellement le voile sur ses racines, bien des zones d'ombre restent à éclaircir...

L'auteur demeure évidemment preneur de toute information ou document qui contribuerait à alimenter sa réflexion.

Remerciements

Pour nous avoir accordé de riches et passionnants entretiens, toute notre reconnaissance va à Jean-Marie Lannoy, François-Louis Leroy et Jean-Louis Cuisenaire, respectivement, Président, Vice-Président et Commissaire honoraire du Comité Saint-Roch.

Références

Pour avoir partagé leurs recherches et questionnements, nos remerciements vont également à Gérard Vanadenhoven et François Joye qui assument, aujourd'hui, avec dévouement, les responsabilités de Président et de Trésorier du Comité Saint-Roch.

Pour sa relecture critique et ses conseils, nous exprimons notre gratitude à Thierry Lemoine, un précieux complice depuis plus de vingt ans. ■

Références

1 *Anonyme (1866), Vie de saint Roch, Comptoir universel d'Imprimerie et de Librairie, V. Devaux et Ce, Bruxelles, 30 p.*

2 *Anonyme (s. d.), Confrérie de saint Roch, inédit, s. l., 4 p.*

3 *Conreur G.-H. (1994), La Saint-Roch, procession et marche militaire des origines à nos jours, Edition de l'Office du Tourisme, Thuin, p. 27*
Conreur M. (2003), Historique de la Marche militaire Saint-Roch de Thuin dans le cadre de la renaissance des escortes processionnelles en Entre-Sambre-et-Meuse après 1850, Thuin, p. 29

4 *Ô Marie, ô Mère chérie, vidéo publiée le 2 janvier 2009, en ligne sur le site YouTube : https://youtu.be/h4YDmA1k7u4 (consulté le 25/11/2016).*

5 *Fête de la Saint-Vincent à Saint-Andelain, vidéo publiée le 22 janvier 2015, en ligne sur le site YouTube : https://youtu.be/OYaCCOqdx88 (consulté le 25/11/2016).*

6 *Masson J.-R., Prières et cantiques à saint Roch, dernière mise à jour le 12 septembre 2001, en ligne sur le site : http://home.nordnet.fr/~jrmasson/jean-roch/prieres.htm (consulté le 25/11/2016).*